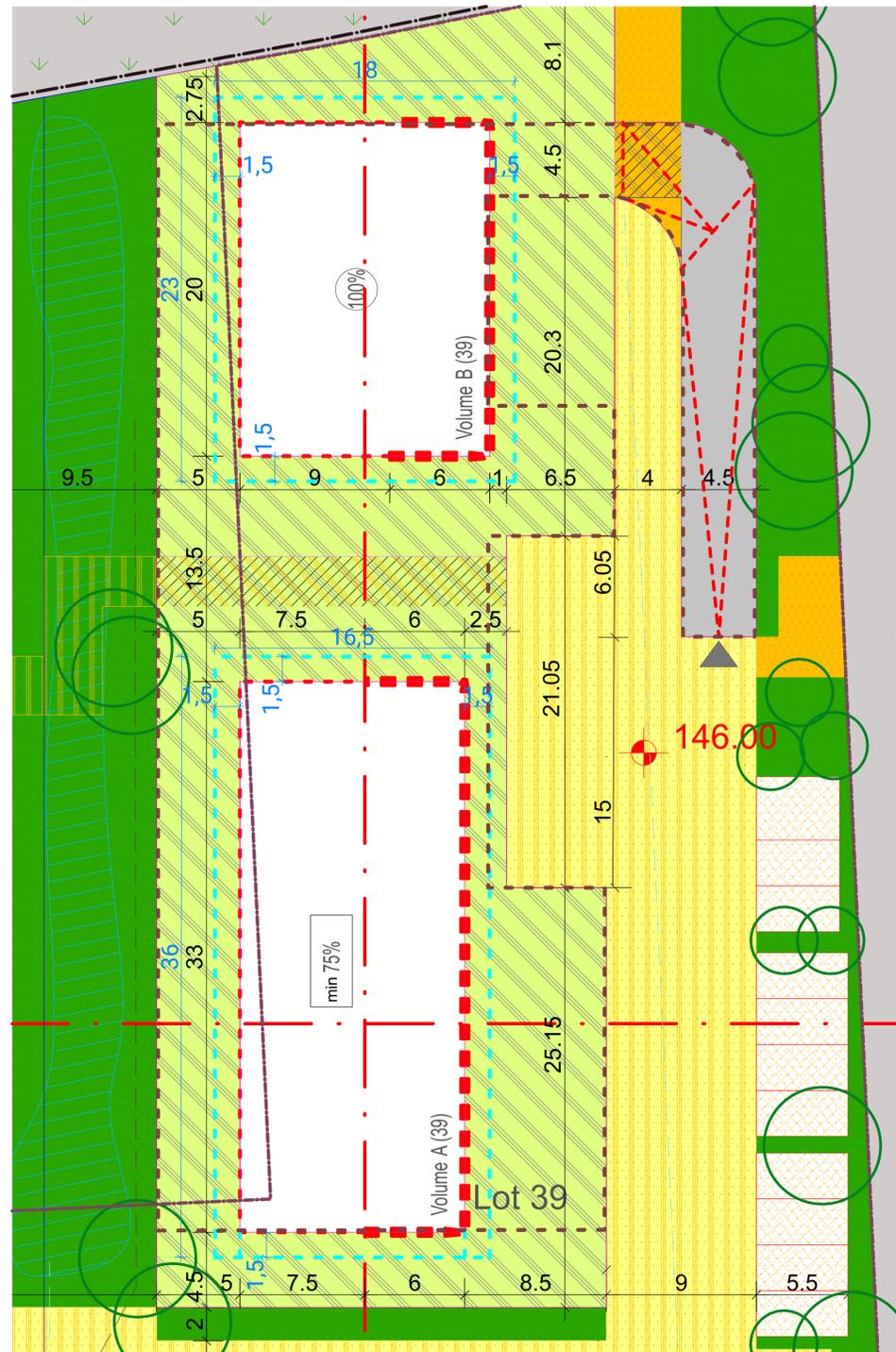


Adaptation ponctuelle Lots 44A & 44B



Adaptation ponctuelle Lots 39A & 39B

DELIMITATION DU PAP ET DES ZONES DU PAG

- Délimitation du PAP
- - - Délimitation des différentes zones du PAG

COURBES DE NIVEAUX

- Terrain existant
- Terrain remodelé

NOMBRE DE NIVEAUX

- I, II, III... nombre de niveaux pleins
- +1, 2... R nombre d'étages en retrait
- +1, 2... C nombre de niveaux sous combles
- +1, 2... S nombre de niveaux en sous-sol

HAUTEUR DES CONSTRUCTIONS

- ht-x Hauteur à la corniche de x mètres
- ht-a Hauteur à l'acrotère de x mètres
- ht-f Hauteur au faite de x mètres

TYPES, DISPOSITIONS ET NOMBRE DES CONSTRUCTIONS

- cc Constructions en ordre continu
- onc Constructions en ordre non continu
- x-mi x maisons isolées
- x-mj x maisons jumelées
- x-mb x maisons en bande

TYPES ET NOMBRES DE LOGEMENTS

- x-u x logements de type unifamilial
- x-b x logements de type bifamilial
- x-c x logements de type collectif

FORMES DE TOITURE

- tp Toiture plate
- tx (y/c-x) Toiture à x versants, degré d'inclinaison
- ← → Orientation du faîte

GABARIT DES IMMEUBLES (plan / coupes)

- Aligement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- Limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- Aligement obligatoire pour dépendances
- Limites de surfaces constructibles pour dépendances
- Limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines (sauf en retrait pour une question de visibilité)
- Emplacements des saillies des balcons autorisés

DELIMITATION DES LOTS / ILOTS

- Lot projeté
- Ilot projeté
- Terrains cédés au domaine public communal

DEGRE DE MIXITE DES FONCTIONS

- min x% Pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
- x% y% Pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
- (x%) Pourcentage obligatoire en surface construite brute de logements par construction

ESPACES EXTERIEURS PRIVES ET PUBLICS

- EVp Espace vert privé
- EVP Espace vert public
- ADJ Aire de jeux ouverte au public
- Espace extérieur pouvant être scellé
- Voie de circulation motorisée
- Espace pouvant être dédié au stationnement
- Chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- Voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

- Arbre à moyenne ou haute tige projeté /
- Arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- Haie projetée / haie à conserver
- Muret projeté / muret à conserver

SERVITUDES

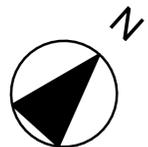
- Servitude de type urbanistique
- Servitude écologique
- Servitude de passage
- Élément bâti ou naturel à sauvegarder

INFRASTRUCTURES TECHNIQUES

- Rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
- Canalisation pour eaux pluviales
- Canalisation pour eaux usées
- Fossé ouvert pour eaux pluviales

LEGENDE COMPLEMENTAIRE

- Zone piétonne accessible à la mobilité douce et aux services d'entretien, d'urgence et de maintenance
- tpv Toiture plate végétalisée
- Espace extérieur pouvant être scellé à hauteur 80% maximum
- Servitude d'entretien



Beiler François Fritsch Architecture & urbanisme SARL
 33, rue du Père Raphaël L-2413 Luxembourg
 T +352 26 36 46 11
 Email : contact@bffarchitectes.lu

PROJET
 Développement KAMPEN
 Route de Wasserbillig, L-6688 MERTERT
MAITRE D'OUVRAGE
 HERRENBERG S.A
 2 Route d'Arion, L-8008 STRASSEN

Indice	Ch-ID	Nom de changement	Date
A	1	Première diffusion	16/02/2022

Adaption Gabarit Balcons - Lots 39A-B et 44A-B

DATE	ECHELLE	CODE PROJET	PHASE	TYPE-NUMERO	INDICE
16/02/2022	1:200	20040	AUT	22-401	A

Note importante: Plans uniquement destinés à l'autorisation. Chaque révision annule et remplace les plans précédents. Toutes les dimensions des parties structurales sont à reprendre sur les plans des bureaux d'études. Toute différence est à signaler à l'architecte. Il est fait obligation aux entrepreneurs de signaler sans délai au Maître de l'ouvrage, et ce par écrit, avant tout commencement d'exécution, toute anomalie constatée sur le présent document.

/Users/a.kung/BFF/20040 BPFMar - Documents/02 CAD/PHASE III/20040_AUT_MODIFICATION_PAP_FEV 2022.pln